



Table de concertation tactique n°8

10 décembre 2015



MAIA
93 Sud-Est



INTRODUCTION

Septembre-décembre : Bilan

	Priorité	Décision	Échéance	Acteur concerné	
En cours	P	Ouverture de la table tactique à de nouveaux membres : l'unité mobile d'évaluation gériatrique (UMEG), l'équipe mobile AVC-Neuro 93, les coordinatrices sociales vieillissement 93 des foyers de travailleurs migrants, les élus santé des communes et les professionnels de santé tant hospitaliers que libéraux.	TCT Décembre 2015	Pilote	✓
		Consolidation de l'entrepôt de données : démarche d'harmonisation avec celui du Nord du département. Projet d'évaluer la gestion de cas à la fin des suivis pour en dégager des bonnes pratiques et d'avoir un regard critique sur l'accompagnement mené.	TCT Mars 2016	Pilote	
		Plan de mise en œuvre sept 2015-2017 soumis et validé	Septembre 2017	Acteurs gérants impliqués sur le territoire	
En cours	P	Modification de la lettre de mission ⁴ : Les signataires de s'engagent à remonter les informations et les décisions auprès de leur hiérarchie en vue d'une prise de décision de la structure ou d'établissement.	TCT Décembre 2015	Membres de la table tactique	✓
	P	Annuaire : Est acté le référencement de : l'équipe mobile SSR-Neuro 93, l'UMEG, coordinatrice sociale vieillissement 93, ainsi que les équipes citoyennes (visitant des personnes âgées isolées) repérées dans le cadre de l'action nationale <i>Monna Lisa</i> .	TCT Décembre 2015	Pilote	
prolonger	P	Valorisation des actions de prévention menées sur les villes : par le CCAS/pôle senior en lien avec le PRIF et les délégués cohésion police population. Il est convenu qu'en table stratégique, ce message s'adresse particulièrement à l'UDCCAS.	TCS de Nov. 2015	Pilote	
		Sensibilisation à l'utilisation des outils : Il est convenu que l'action de sensibilisation menée par la pilote auprès des équipes hospitalières à l'utilisation des outils du guichet intégré - intègre la fiche de liaison de la filière gériatrique. Connaissance de l'ENRS : les membres présents sollicitent une présentation des outils d'échange numériques construits par l'agence Régionale de Santé.	Novembre et TCT de décembre 2015	Pilote	✓
prolonger	P	Aide sociale et personnes de 60-65 ans : appuyer une problématique : Au regard de la réglementation actuelle déterminant les conditions d'accès à l'aide sociale à l'hébergement, est décidé de remonter auprès des membres de la table stratégique les difficultés d'accompagnement des personnes de 60-65 ans relevant d'un hébergement en institution.	TCS de Nov. 2015	Pilote	

PARTIE 1

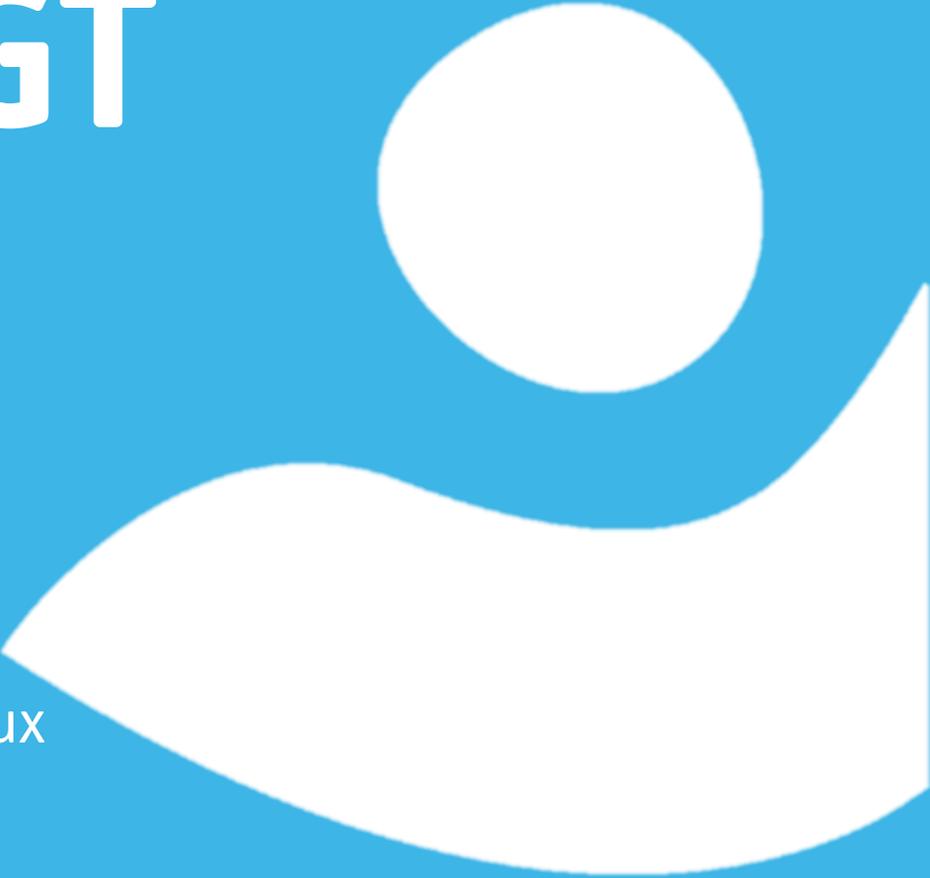
PROJETER

1. Présentation de l'ENRS – Espace Numérique Régional de Santé
2. Réflexion sur la mise en place d'un système d'information partagé sur le territoire MAIA 93 Sud-Est



PARTIE 2

VALIDER LES GT

1. Proposition de validation démarches départementales (convergence des outils, formation des professionnels, cadre juridique de l'échange d'information)
 2. Prise de connaissance et validation des travaux du bassin 93 Sud-Est
- 

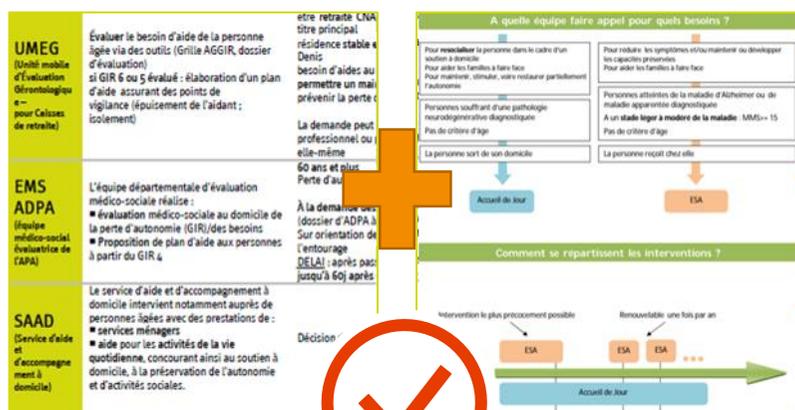


2.1

Proposition de validation de la convergence du référentiel des missions MAIA 93 Sud-Est et Nord

Le référentiel a pour objectif de différencier les missions et de rendre l'orientation opérationnelle. Il vise à définir plus précisément « qui fait quoi » sur le territoire

Le référentiel des missions : 2 formes à conjuguer



26 catégorisées

7 comparées

Le référentiel des mission propose actuellement une définition de 26 types de ressources : HDJ Diagnostic, ESA, ADJ, UCC, HDJ SSR, HAD, CCAS, SSD, SSCramif, UMEG, EMS APA, SAAD, SSIAD, UMEP, SSHospitalier, IDE d'Aide au retour à dom, SSR, USLD, EHPA, EHPAD, UHR, PASA. Il s'enrichie au fur et à mesure des groupes de travail.

GC, CLIC, Réseau
ESA, ADJ,
EMPP, EMGP
Ect.

Il s'enrichie au fur et à mesure des groupes de travail.

participants

1 directrice de CLIC

1 responsable de secteur d'un SAAD

propositions

Réaffirmation du besoin d'un **seul outil départemental** pour moins de confusion

Fusionner mais **enrichir**: ne rien enlever, plutôt additionner (ex. Accueil de Jour)

Vision départementale : référencer, même si la structure n'est pas présente sur tous les territoires

Décrire et renvoyer à l'annuaire pour les spécificités et contacts

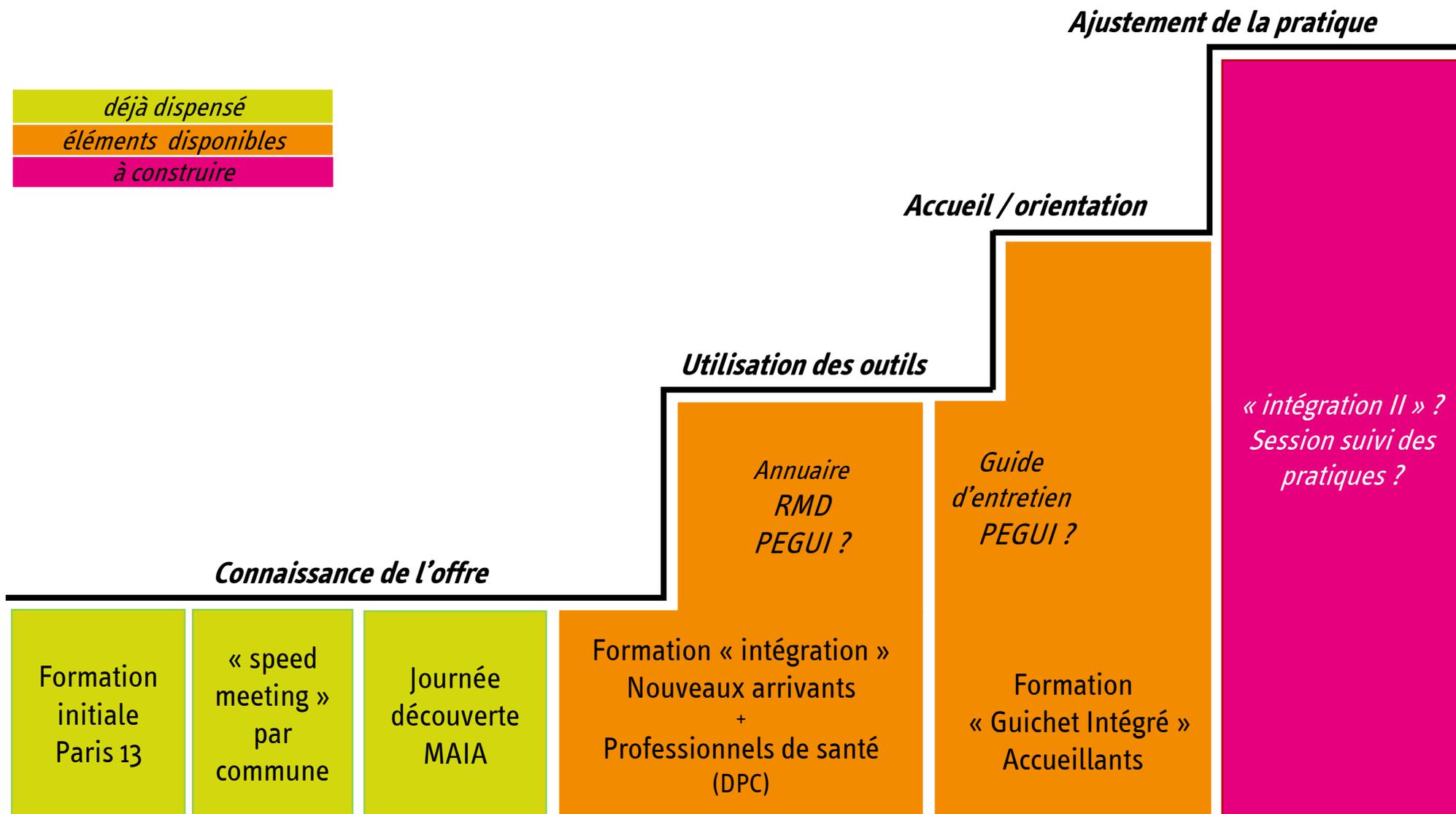
Classer les fiches selon les **catégories** Sud Est
Conserver les **schémas** quand ils décrivent la structure



2.2

Proposition de validation de la Formation MAIA 93 Sud-Est et Nord

Guichet intégré





2.2

Proposition de validation de la Formation MAIA 93 Sud-Est et Nord

Proposer un programme de formation aux acteurs du territoire avec une trame commune sur le département

3 approches retenues

FORMATION MAIA NOUVEAUX INSTALLÉS: COMPRENDRE LES RESSOURCES ET CONSTRUIRE LES OUTILS ADAPTÉS POUR ACCOMPAGNER ENSEMBLE LES PERSONNES ÂGÉES ET LEUR ENTOURAGE

	SENSIBILISATION DE L'HÔPITAL AU PROGRAMME MAIA « PERSONNES ÂGÉES ET LIEN VILLE-HÔPITAL : IDENTIFICATION DES RESSOURCES ET OUTILS DE LIAISON »	SPEED MEETING MAIA : CONNAITRE LES RESSOURCES GÉRONTO LOCALES POUR ACCOMPAGNER ENSEMBLE LES PERSONNES ÂGÉES ET LEUR ENTOURAGE
PUBLIC : Acteurs intra-hospitaliers Professionnels de ville	PUBLIC : Celle sensibilisation s'adresse aux personnels du GH (la Réseau-Monforte) amenés à prendre en charge des personnes âgées en médecine, chirurgie ou service hospitalier (médecins, pharmaciens, infirmiers, assistants de service social, workshoop...)	PUBLIC : Acteurs sociaux, médicaux et médico-sociaux de la ville - tout acteur d'échelle de niveau connaître l'offre du territoire
DURÉE : 7 demi-journées	DURÉE : 20h	DURÉE : 1 demi-journée
ORGANISMES : MAIA 93 sud-est	ORGANISMES : MAIA 93 sud-est	ORGANISMES : MAIA 93 sud-est
LIEU : GHI LTM	LIEU : GHI LTM	LIEU : GHI LTM (Les Ormes) (salle d'animation)
COÛT : à déterminer	COÛT : à déterminer	COÛT : à déterminer
ACTION 3C : développement des connaissances et des compétences	ACTION 3C : développement des connaissances et des compétences	ACTION : développement des connaissances et des compétences
OBJECTIFS : faire l'inventaire du territoire à acquérir la demande de personnes à développer d'annuaire guide d'entr réfléchi à personne	OBJECTIFS : Co-construire une cart MAIA à disposition Identifier les différents territoire Préciser le rôle des ho personnes âgées en médecine, chirurgie ou service hospitalier Repérer l'autonomie d plus précise Donner aux person dispositif.	OBJECTIFS : faire l'inventaire des différentes ressources personnes âgées identifiées sur la commune acquérir les éléments de connaissances nécessaires à l'orientation adaptée d'une personne âgée et de son entourage aidant dès la première demande Initier des partenariats avec les acteurs de la gérontologie
CONTENU : présentati présentati présentati présentati présentati présentati présentati présentati présentati	CONTENU : Connaître les act La premi Le CLIC Le SSIAD Les SAAT Le rése L'UMEP La gestio Les autr Les outis du territ La fiche L'annua Le référe Les disp La transmission de La fiche Le rôle p La dialor Développer une aq La comm Les attitu Les attitu	CONTENU (ADAPTABLE EN FONCTION DES RESSOURCES) : présentation des ressources spécialisées Alzheimer et maladies apparentées présentation des ressources intra-hospitalières présentation des ressources d'hébergement en institution présentation des ressources sociales et administratives présentation des ressources d'aide et de soins à domicile présentation des ressources sanitaires en ville présentation des ressources d'aide aux aidants non professionnels présentation des ressources de prévention, d'amélioration de l'habitat et du bien social présentation des ressources d'accompagnement de la complexité présentation des outils et acquisition de compétences relationnelles
MÉTHODE PÉ : séances an apports th échange a d'établis réflexion d	MÉTHODE PÉ : séances an apports th échange a d'établis réflexion d	MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : ressources décrites par les opérateurs locaux apports théoriques, PowerPoint co-construits par les acteurs de terrain échange avec la salle référentiel des missions des acteurs géronto est donné. documentation pédagogique remise à chaque participant. questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention. évaluation de satisfaction et des connaissances.
DATES : octobre 2015 novembre 2015 décembre 2015 janvier 2016 février 2016 mars 2016 avril 2016	DATES : janvier-mars 2016	DATES (1 VILLE/MOIS) : janvier 2016 février 2016 mars 2016 avril 2016 mai 2016 juin 2016 juillet 2016 août 2016 septembre 2016 octobre 2016 novembre 2016 décembre 2016

Groupe de travail départemental (4+3) :

1 gérante de SAAD , 1 directrice de CLIC, 1 directrice d'EHPAD, 1 cadre socio-éducatif de Service Social hospitalier

Nouveaux installés

Présentation des ressources et des outils
> Remarque : besoin d'aide au repérage

Guichet intégré (ex : GHI)

Cible: tout professionnel, accueillant ou non
Aspects pratiques : (Binôme gériatre/IDE)
Organisée en 2 temps espacés de plusieurs mois

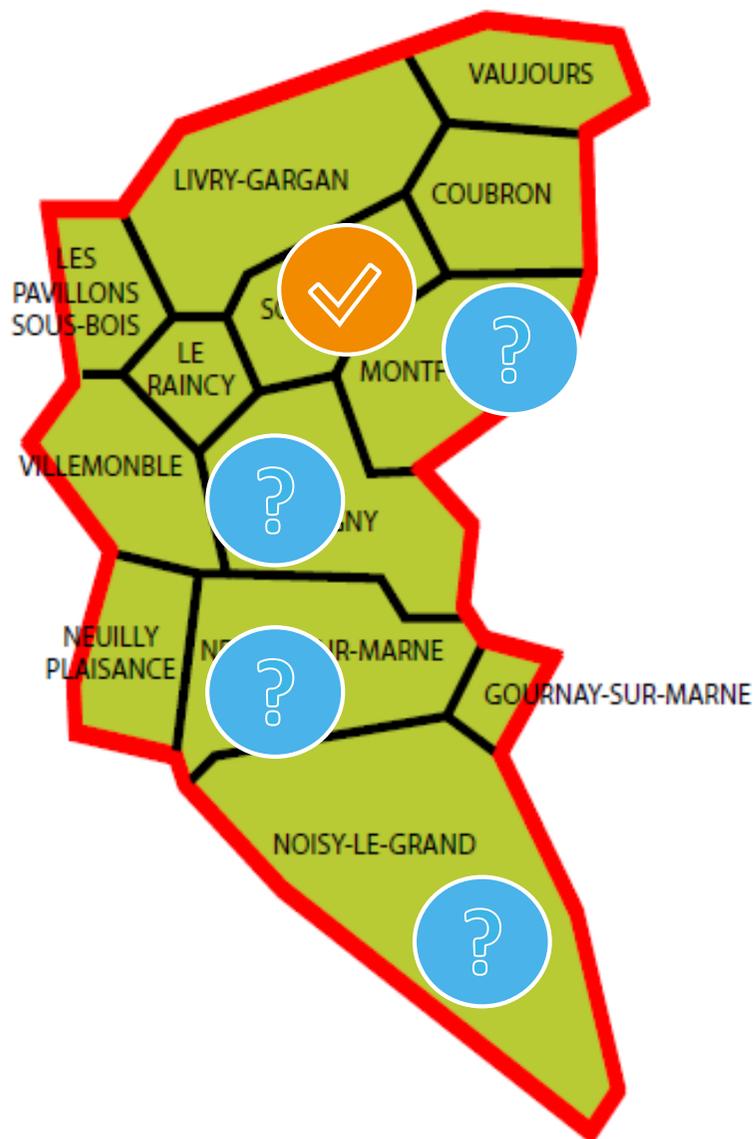
« Speed Meeting »

But : connaître les partenaires, engager/renforcer le partenariat au niveau d'une commune.
Appui sur une démarche locale (ex: Clichy-sous-Bois)



2.2

Proposition de validation de la Formation MAIA 93 Sud-Est





2.3

Validation des outils « Incurie dans le logement » MAIA 93 Sud-Est

35 participants :

- L'équipe mobile psychiatrie précarité La Cordée
- 1 Directrice adjointe du GHI Le Raincy/Montfermeil - 1 Psychologue, l'infirmière d'aide au retour à domicile et la Cadre socio-éducative
- 2 membres du Pôle seniors de Livry-Gargan
- 1 Responsable SCHS/Inspecteur de salubrité
- 5 Assistantes Sociales et 3 responsables de SSD (Clichy sous-bois, Villemomble, Gagny, Montfermeil Coubron, Neuilly sur Marne)
- La Coordinatrice sociale vieillissement Adoma
- L'équipe du CLIC GAGNY - 3 membres de l'EMS APA - Bassins sud
- 4 représentants d'EHPAD
- La directrice et l'IDEC du SSIAD ADS
- 1 Directrice de SAAD
- 2 gestionnaires de cas

Commune	Nom du Service	Contact	Coordonné
CLICHY-SOUS-BOIS	Service hygiène et salubrité	Mme VANNIER	0143.00.02.63 emilie.vannier@clic
COUBRON	Service population / Service social	Mme MAILLOT	0143.00.00.26
GAGNY	Syndicat d'Aménagement et d'Équipement du Cours Moyen de la Marne (S.A.E.C.O.M.M.A)	Mme BIACHE (inspectrice salubrité)	0143.02.69.22
GOURNAY-SUR-MARNE	Service urbanisme Police municipale		0143.05.06.41 0145.92.23.50 0143.01.00.97
LE RAINCY	Service urbanisme	Mme SENLECOUE	fseMLECOUE@lerainc
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	Service urbanisme CCAS / service personnes âgées	Mme GUINOT Mme CORN	Tél. : 01 40 02 75 25 Fax : 01 40 40 79 09 0140.02.75.56
LIVRY-GARGAN	SCHS Livry-Gargan	Stéphane HECHICHE Responsable SCHS - Inspecteur de salubrité	Stephane.hechiche@0143300762
MONTFERMEIL	Service hygiène et salubrité	Mme DÉCHARNE (inspectrice salubrité)	0141.70.79.21 pascal.decharne@
NEUILLY-PLAISANCE	Service de l'urbanisme	M. MULLIEZ	0143.00.96.16
NEUILLY-SUR-MARNE	Service hygiène	Mme HAMEL	0156.49.12.70 celine.hamel@neui 0145.92.53.30
NOISY LE GRAND	Service hygiène	Mme BOUREKEB	service.hygiene.env noisygrand.fr
VAUJOURS	Service technique	M. LAPEYRE	0141.51.11.90
VILLEMOMBLE	Service urbanisme	M. BERNARD	0149.35.25.44 urbanisme@mairie

	Actions à mener	Acteurs	Bilan
Prise de contact usager		Services : Réfèrent : Coordonnées :	Résultat : Facteurs de frein et/ou de succès :
Urgences médicales			Modalités traitement de l'urgence médicale :
Évaluation psychiatrique		Services : Réfèrent : Coordonnées :	Résultat : Facteurs de frein et/ou de succès :
Évaluation neuropsychologique		Services : Réfèrent : Coordonnées :	Résultat : Facteurs de frein et/ou de succès :
Opération de nettoyage		Services : Réfèrent : Coordonnées :	Résultat : Facteurs de frein et/ou de succès :
Financement du nettoyage		Services : Réfèrent : Coordonnées :	Résultat : Facteurs de frein et/ou de succès :

Groupes de travail MAIA 93 SE :

Répertorier les services

Mieux connaître les services santé

Informersur les procédures

Connaitre les missions/obligations des communes (maire-service santé) et de l' ARS

Programmer la pec

Définir les étapes indiquées à suivre « en équipe »



2.4

Validation des outils « Personne âgée et psychiatrie » MAIA 93 Sud-Est

7 participants :

- 1 responsable de SSD (Neuilly sur Marne)
- La Coordinatrice sociale vieillissement Adoma
- L'équipe du CLIC GAGNY
- 2 membres de l'EMS APA - Bassins sud
- 1 stagiaire CAFERUIS

établissement service	missions	public accompagné	participé financé
CATTP Géronto-psychiatrie (Centre d'activité thérapeutique à Temps partiel à Bondy et Pavillons-sous-Bols)	<p>Le CATTP « Camille Claudel » est une unité de soins proposant :</p> <ul style="list-style-type: none">des groupes d'accueil mémoire, parole, vie quotidienne...des visites à domicile si nécessaires. <p>Il agit en coordination avec :</p> <ul style="list-style-type: none">les « coordinations gérontologiques » des deux municipalités,les médecins généralistes et les travailleurs sociaux du secteur. <p>Il est aussi étroitement articulé avec les maisons de retraite du secteur, sous forme de consultations et de formation des personnels.</p> <p>Evaluation clinique : établir un diagnostic (tableau psychiatrique atypique, expression somatique d'une pathologie psychiatrique, pathologie neuro-dégénérative débutante type Alzheimer, décompensation d'une pathologie organique s'exprimant uniquement par des troubles du comportement d'allure psychiatrique...) grâce à la coordination des professionnels réunis dans l'unité (gériatre, psychiatre et psychologue).</p> <p>Orientation des patients (maintien à domicile ou dans l'institution d'origine), orientation vers une structure médicale ou vers l'hôpital de jour spécialisé.</p> <p>Prise en charge médicale adaptée : exploration paraclinique en hôpital de jour, chimiothérapie : en effet, l'initiation des traitements spécifiques des états démentiels</p>	<p>Personnes âgées souffrant de troubles psychiques habitant sur le secteur : Bondy et Pavillons-sous-Bols</p> <p>Sujets âgés présentant des manifestations cliniques d'allure psychiatrique, dans une population où les dimensions somatiques et psychiatriques des troubles sont intriquées de façon complexe.</p>	<p>Pas de co l'usager (en charge l'assuran maladie)</p> <p>Pas de co l'usager (en charge l'assuran maladie)</p>

01.55.89.68

en cours de validation



Groupes de travail départementaux :

De qui parle-t-on ?

Identifier les problématiques

Connaitre les missions

Référentiel des missions différenciées « troubles de comportement » (positif ou négatif) liés à une pathologie psy

Former la psychiatrie

Le groupe préconise de présenter aux professionnels des secteurs psychiatrique les ressources gérontologiques

PARTIE 3

SUIVRE

1. Le positionnement de la table stratégique
2. Déploiement sur le département de l'outil Via Trajectoire pour les EHPAD
3. Cadre juridique de l'échange





3.1

Décisions de la table stratégique du 5 novembre

15 présents :

Dont :

ARS Délégation Territoriale 93 : Responsable de Département Médico-social et la Référente personnes âgées

ARS Ile de France : Référent MAIA et médecin **Conseil Départemental** Chef du Bureau d'Évaluation Service Population Âgée

UDCCAS chargé de mission

1 élue de l'**URPS Infirmiers 93**

Conseil départemental de l'Ordre des Masseurs

Kinésithérapeutes La Vice-Présidente

CPAM 93 Responsable Service des partenariats santé publique

France Alzheimer 93 Présidente

CODERPA

Formation validée

formation « contextuelle » présentée par des opérateurs du territoire.

contenu de la formation et sa validation : est convenu que la TCS prenne connaissance en amont de la TCS de mars 2016 afin de prendre une décision en table et d'enclencher la formation dans un délai raisonnable.

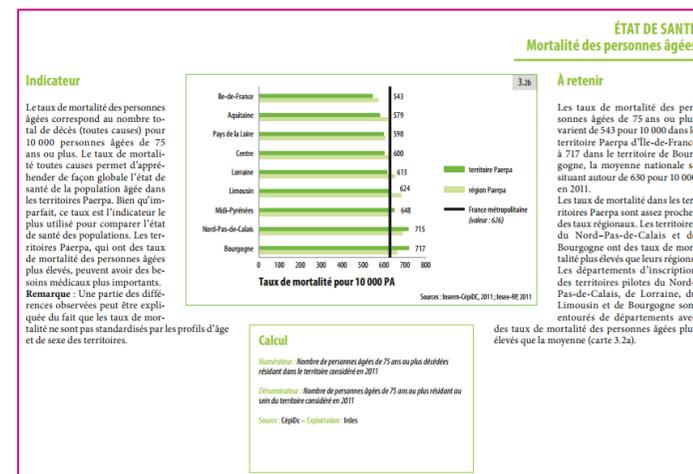
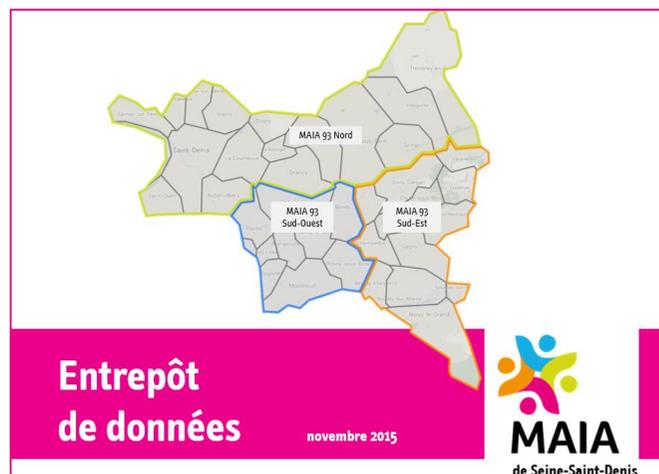
Dde exprimée : sensibiliser les professionnels de terrain au recueil de l'accord de la personne concernée est soulevé.

Études validées

PROJETS > Construction d'un :

entrepôt de données commun

atlas en lien avec les observatoires départementaux





3.2

Déploiement sur le département de l'outil ViaTrajectoire pour les EHPAD

Un déploiement de la 3^e phase

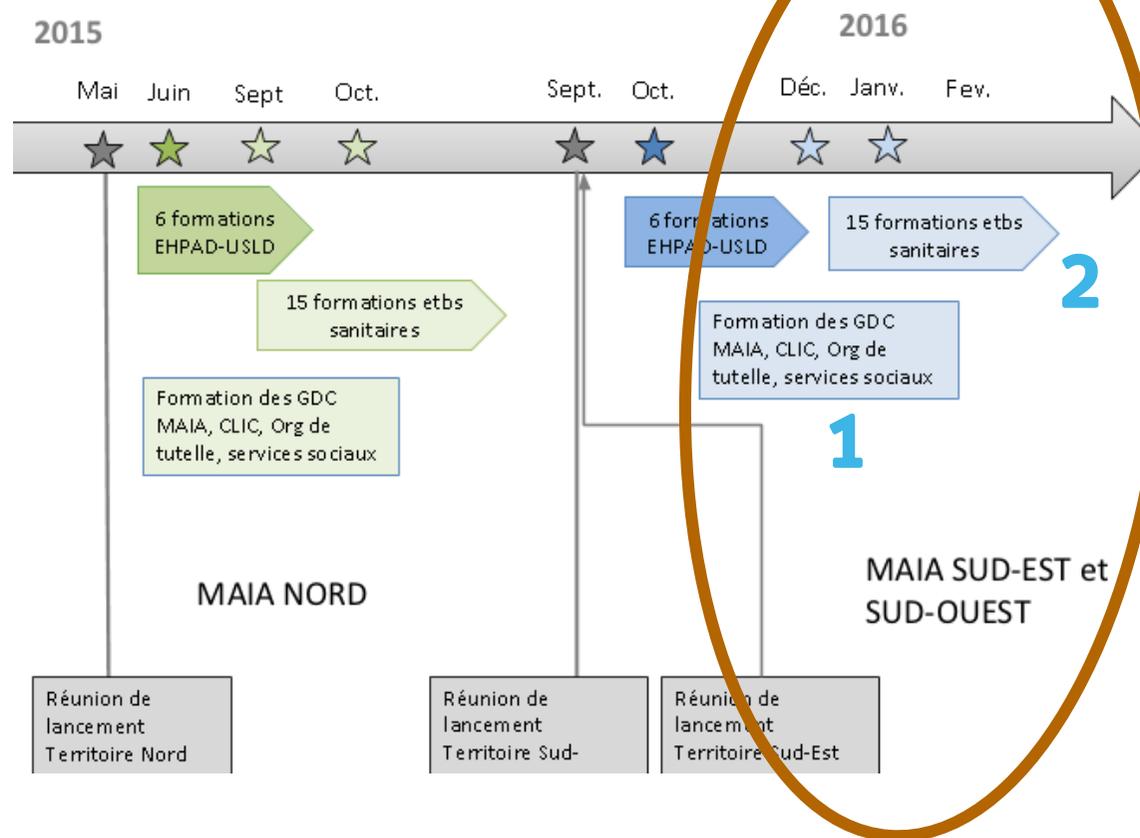
phase 1 : réunion de lancement directeurs d'EHPAD, d'USLD, référents de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé, représentants du département et pilote MAIA

phase 2 : formation des « receveurs » - EHPAD et USLD à destination des équipes

phase 3 : formation des « prescripteurs » à établissements sanitaires, à savoir les référents des établissements et les personnes amenées à orienter fréquemment vers les EHPAD/USLD. La phase 3 « acteurs de la coordination/de l'accompagnement » et s'adresse aux gestionnaires de cas, aux équipes des CCAS, aux SSIAD, aux équipes des réseaux de santé, aux organismes de tutelle, aux travailleurs sociaux du territoire et à l'ensemble des acteurs du territoire amenés à accompagner la personne âgée dans sa démarche de demande d'hébergement en EHPAD, EHPA ou USLD.

67 % des EHPAD formés

Les premières formations ont été lancées





3.3

Suivi du groupe « cadre juridique de l'échange d'info » MAIA 93 Sud-Est et Nord, ARS, Département, HAD

5 participants

L'ÉCHANGE D'INFORMATION ENTRE LES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS DU CHAMP DE L'AUTONOMIE ENGAGÉS DANS LA MAIA¹

Cette note juridique fait suite aux questionnements des professionnels de terrain quant au cadre légal accordé aux fiches de liaison déployées de manière générale sur le département de La Seine-Saint-Denis.

Est apporté ici le cadre légal d'utilisation d'un outil de liaison permettant l'échange d'informations entre structures de différentes natures et entre professionnels de métiers différents. Les bonnes pratiques de cette note sont fondées sur des référentiels légaux, normatifs ou sectoriels qui seront amenés à évoluer.

Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4
Obligation de se taire et devoir de partager	Comment partager ?	La loi informatique et liberté, la CNIL	Les perspectives d'évolution du cadre réglementaire pour les structures engagées dans les MAIA L'utilisation de fiches de liaison & avis consultatifs

Partie 1 : Obligation de se taire et devoir de partager

1	2
<p>Qu'est-ce que le principe du respect de la vie privée, de confidentialité ?</p> <p>Code civil – article 9 stipule que « chacun a le droit au respect de sa vie privée ».</p> <p>Code pénal – article 226-13 : « la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire, soit par état ou par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire, est punie d'un an d'emprisonnement et de 13 000€ d'amende »</p> <p>La confidentialité c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> –une obligation des professionnels : ils engagent leurs responsabilités pénale, civile, disciplinaire voire déontologique –un droit de la personne accompagnée ou soignée 	<p>Secret professionnel, de quoi parle-t-on ?²</p> <p>On entend par secret professionnel l'obligation, pour les personnes qui ont eu connaissance de faits confidentiels, dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, de ne pas les divulguer, hors les cas où la loi impose ou autorise la révélation du secret.</p> <p>Le secret professionnel est une notion de droit pénal, pour laquelle l'article 226-13 du code Pénal dispose que « la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende ».</p> <p>Le secret professionnel est bien une obligation qui s'impose au professionnel, sous peine de sanction pénale, et non un droit qu'il peut opposer.</p> <p>La constitution de l'infraction de violation du secret professionnel nécessite la réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un élément légal : l'infraction doit être prévue par un texte législatif ou réglementaire. La violation du secret professionnel est incriminée par l'article 226-13 du code pénal.

Groupes de travail départementaux :

FAQ

Construire un « outil référence » sous forme de Foire aux Questions retenue

Aspect concret

Décision prise d'aider à la compréhension des concept et transposer le théorique dans la pratique

Colloque

Se concerter sur le cadre réglementaire et anticiper son évolution. Clarifier les droits des personnes et obligations des professionnels en la matière : éventualité de finaliser la réflexion sous la forme d'une journée-débat



3.4

Évaluation de la MAIA 93 Sud-Est



Évaluation du dispositif MAIA 93 sud-est

Après deux ans de travail mené dans le cadre du dispositif MAIA, nous vous proposons de recueillir
– de façon **anonyme** – **vos avis sur les outils collaboratifs créés.**
Votre participation permettra d'**améliorer la qualité du dispositif.**

<https://maia93sudest.typeform.com/report/qwuuvv/fZ35>

PARTIE 4

CONSTRUIRE

1. Projet d'études
2. Dates à retenir : planification





4.1

Recueillir et analyser

1 document Excel à compléter ,
1 guide méthodologique transmis,
> 1 synthèse des résultats



Proposition d'enquête « aide sociale à l'hébergement avant 65 ans » sur la MAIA 93 Sud-Est

3 mois (sur la période de décembre/janvier/février)

Proposition d'enquête « sortie d'hospitalisation » sur la MAIA 93 Sud-Est

Enquête menée en Essonne : sur 6 mois
Objet : Nbr de jours d'hospitalisation avant dde de prise en charge SSIAD/SAAD (personne âgée non connue du service demandé)



4.2

Calendrier des rencontres 2016

4 prochains GT : thème ?
TCT mars 2016 : invité ?

Calendrier 2016 des rencontres MAIA 93 Sud-Est

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Groupe de travail	21 9h30											
Groupe de travail		18 9h30										
Table de concertatio Tactique N° 9			24 9h30									
Groupe de travail				14 9h30								
Groupe de travail					19 9h30							
Table de concertatio Tactique N° 10						9 9h30						
Groupe de travail						30 9h30						
Table de concertatio Tactique N° 11								18 9h30				
Groupe de travail										15 9h30		
Groupe de travail											13 9h30	
Table de concertatio Tactique N° 12												10 9h30

Groupes de travail potentiel :

Addiction

Quelles problématiques ? Quelles ressources ? Quels manques ?

► Accord de principe du CSAPA

Parkinson

Quelles problématiques ? Quelles ressources ? Quels manques ?

► Accord de principe de France Parkinson 93

Oncogériatrie

Quelles problématiques ? Quelles ressources ? Quels manques ?

► Intérêt et accord du pôle Oncologie du GHI

ETP (éduc. Thérap. Patient)

Quelles problématiques ? Quelles ressources ? Quels manques ?

► CLS ?